

# CALENDRIER DE FIN D'ANNEE 2019

- Le lycée étant centre d'examen **les cours seront suspendus après le samedi 8 juin pour tous les niveaux, les élèves pourront être mobilisés jusqu'au 12 juin pour les opérations de réinscriptions et révisions.** Cette donnée a été intégrée dans le calcul du forfait de demi-pension \* (la cantine reste ouverte pendant les épreuves du baccalauréat).
- Les **conseils de classe** auront lieu **entre le 27 mai et le 7 juin 2019.**

Informations spécifiques pour chaque niveau de l'enseignement secondaire			
Entrée en seconde	SECONDE	PREMIERE	TERMINALE
<p>Les <b>inscriptions</b> se dérouleront les <b>lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 juillet 2019</b> aux <b>horaires communiqués lors des notifications d'affectation.</b></p>	<p><b>IMPORTANT :</b> la réinscription au lycée n'est pas automatique. Les dossiers de réinscription seront remis aux élèves à l'issue des conseils de classe et rapportés au lycée dans les délais et créneaux fixés.</p>		<p>Les <b>épreuves écrites du baccalauréat</b> se dérouleront <b>du lundi 17 au lundi 24 juin 2019.</b> La demi-pension sera ouverte pendant les épreuves,</p>
	<p>Pour les élèves doublants et passant en 1<sup>ère</sup> au lycée : <b>les documents de réinscriptions</b> devront être rapportés à la vie scolaire <b>aux dates fixées par les CPE lors de la remise des dossiers et au plus tard le 12 juin.</b></p> <p>Les élèves ayant entamé une procédure d'appel (<b>commission le 18 juin 2019</b>) retireront leur dossier de réinscription à la vie scolaire le mercredi 19 juin au matin et devront le rapporter complété au rendez-vous qui leur sera fixé par les C.P.E.</p> <p>Les <b>manuels</b> seront ramassés par les fédérations de parents qui assureront des permanences de bénévoles dans l'établissement <b>sur des créneaux qui seront communiqués par affichage.</b></p>	<p>Les <b>réinscriptions</b> auront lieu à l'issue des <b>conseils de classes</b> : dossiers à rapporter à la vie scolaire <b>aux dates fixées par les CPE lors de la remise des dossiers et au plus tard le 12 juin.</b></p> <p>Les <b>épreuves anticipées du baccalauréat de 1<sup>ère</sup></b> se dérouleront <b>le 17 juin</b> (écrits EAF) et <b>le 19 juin</b> (épreuves de sciences), <b>du 27 au 3 juillet</b> (oraux EAF), au lycée François 1<sup>er</sup> pour les séries ES et L, au lycée Porte Océane pour la série S.</p> <p>Les <b>manuels</b> seront ramassés par les fédérations de parents qui assureront des permanences dans l'établissement <b>sur des créneaux qui seront communiqués par affichage.</b></p> <p><u>Les livres de français (toutes séries) et de sciences (série L et ES) pourront éventuellement être conservés jusqu'aux épreuves et rendus en même temps que les terminales.</u></p>	<p>Les <b>résultats du 1<sup>er</sup> groupe</b> seront affichés le <b>vendredi 5 juillet 2019 à 9 h</b> dans le centre de jury (lycée Monet pour les séries L et ES, lycée François 1<sup>er</sup> pour la série S).</p> <p><b>Les épreuves du second groupe</b> (rattrapage) auront lieu les 9 et 10 juillet.</p> <p>En cas d'échec au baccalauréat, les élèves devront reprendre contact avec le lycée et faire <b>une demande d'affectation en doublement</b> dès les résultats connus.</p> <p>Les <b>manuels</b> seront ramassés par les fédérations de parents qui assureront des permanences dans l'établissement après les écrits du bac <b>sur des créneaux qui seront communiqués par affichage.</b></p>

\*Le forfait demi-pension s'arrête le 7 juin 2019. Après cette date, les élèves qui souhaitent déjeuner à la cantine seront inscrits à la prestation (il faudra apporter un chèque ou des espèces pour créditer la carte ; pour rappel, le prix du repas est de 3.55 €) ; dès le 11 juin, modification des horaires d'ouverture du service de restauration : du lundi au vendredi de 11h30 à 13h00